

PROTCOLE SANITAIRE

Guide relatif au fonctionnement de 1^{er} septembre 2020

Version du 29 août 2020

TABLEAU D'ORGANISATION GENERALE

| ZONES | Classes | ENTREES | | SORTIES | | RECRES | TOILETTES |
|------------|----------------------------|--|--|----------------|---|----------------------------|---------------------------|
| MATERNELLE | TPS-PS C | 8h35 à 8h45 13h35 à 13h45 Entrée maternelle | Porte : Mme Parenty Julie (ATSEM) Mme Kelle (intervenant ext.) WC : Florine (ATSEM) Elodie (ATSEM) | 11h30 et 16h30 | Sortie assurée par chaque enseignante à la porte de la maternelle. Aucun parent dans l'école. <u>Prévenir la classe suivante qu'elle peut sortir</u> | 10h10-10h40 16h00-16h30 | Côté hall maternelle |
| | TPS-PS D | | | 11h30 et 16h30 | | 10h10-10h40 16h00-16h30 | Côté classe Mme Anquez |
| | PS-MS | | | 11h35 et 16h35 | | 10h10-10h40 16h00-16h30 | Côté classe Mme Anquez |
| | MS-GS | | | 11h35 et 16h35 | | 10h45-11h15 15h25-15h55 | Côté hall maternelle |
| | GS | | | 11H40 et 16h40 | | 10h45-11h15 15h25-15h55 | Côté hall maternelle |
| CYCLE 2 | CP ET CP-CE1 | 8h35 à 8h45 13h35 à 13h45 Côté élémentaire (porte rouge) | Accueil des élèves en classe dès 8h35 par l'enseignante Grille : Mr Delrue Sanitaires : Vicky(matin)/Eva(Am) | 11h45 et 16h45 | Sortie assurée par l'enseignante de la classe Attention ! Sortie des classes de Mme Delattre, Mme Doux et Mme Macke par les nouveaux modulaires côté maternelle ! | 10h15-10h30 15h15-15h30 | Toilettes cycle 2 |
| | CE1 | | | | | 10h40-10h55 15h40-15h55 | Toilettes cycle 2* |
| CYCLE 3 | CE2 et CE2-CM1 | 8h35 à 8h45 13h35 à 13h45 Côté élémentaire (grille blanche) | Accueil des élèves en classe dès 8h35 par l'enseignante Grille : Mr Vasseur Sanitaires : Emeline(matin) Angélique(Am) | 11h40 et 16h40 | Sortie assurée par l'enseignante de la classe | 10h15-10h40 15h15-15h30 | Toilettes cycle 3 |
| | CM1, CM1- CM2 et CM2 | | | 11h45 et 16h45 | | 10h40-10h55 15h40-15h55 | Toilettes cycle 3* |

***IMPORTANT : Pour limiter le brassage des élèves, aux entrées et lors des sorties, la classe de Mme Despinoy passera par les sanitaires cycle 3, la classe de Mme Foufelle par les sanitaires cycle 2.**

DISPOSITIONS GENERALES

L'organisation :

- Les horaires de sorties ont été échelonnés (voir tableau)
- Les lieux d'entrées et de sorties ont été divisés en différentes zones.
- Les élèves à besoins particuliers accueillis auront leur AESH.

Port du masque :

Le port du masque est de nouveau obligatoire pour tout le personnel en présence d'élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Il est proscrit pour les élèves de maternelle.

Il est possible mais non recommandé pour les élèves de l'élémentaire (il appartiendra dans ce cas aux parents de le fournir si l'enfant est capable de l'utiliser dans le respect des contraintes sanitaires).

Il sera exigé pour toute personne extérieure à l'école.

Ventilation des locaux :

Il doit durer au moins 15 minutes à chaque fois. Il se fera :

- Le matin avant l'arrivée des élèves
- Le midi
- Le soir après la classe

LES GESTES BARRIERES

Ils sont expliqués et présentés aux enfants régulièrement.

Ils sont répétés autant que nécessaire par l'enseignant et le personnel en général.

Les parents jouent également un rôle essentiel dans cette sensibilisation.



INFORMATION A DESTINATION DES PARENTS

Je vérifie la température de mon enfant **quotidiennement**.

Il a 37,8°C ou plus, je le garde à la maison.

Il tousse, il éternue, je le garde à la maison.

Je lui rappelle régulièrement les gestes barrières

**Je n'ai pas le droit d'entrer dans l'école sans masque
Un lavage des mains me sera imposé à l'arrivée dans les locaux**

Je respecte la distanciation aux abords de l'école

Je viens chercher mon enfant seul(e) tant que possible

J'habille mon enfant avec une tenue pratique pour le passage aux toilettes

Doudou et tétine sont rangés dans une boîte hermétique en TPS-PS

NETTOYAGE ET DESINFECTION

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. Un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).

La mise à disposition d'objets partagés est autorisée si un nettoyage est effectué après leur utilisation.

SANITAIRES

Lavage des mains :

Le lavage des mains sera effectué **autant que possible** :

- A l'arrivée dans l'école
- Avant chaque repas
- Après être allé aux toilettes
- Le midi et le soir dès l'arrivée au domicile.

Les solutions de gel hydroalcoolique pourront être envisagées en élémentaire et sous le contrôle exclusif d'un personnel de l'école (enseignante, avs, atsem).

Passage aux toilettes :

- Il se fera le matin et l'après-midi aux entrées.
- Avant et après chaque récréation.

La distanciation d'un mètre sera également respectée autant que possible, mais elle n'est plus obligatoire entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Cas particulier : le cas très exceptionnel où un élève aurait besoin de se rendre aux toilettes en dehors de ces temps balisés, se fera sous la surveillance obligatoire d'un adulte (enseignant, atsem, avs)

Les portes des sanitaires doivent restées ouvertes aux entrées et lors des récréations

ACCUEIL DES ELEVES (Matin et Après-midi)

- Du personnel assurera l'accueil des élèves aux entrées
- passage aux toilettes pour le lavage des mains dès l'entrée.
- Port du masque obligatoire pour l'accueillant
- Les enfants de toute petite et petite section faisant la sieste à l'école pourront apporter leur doudou et leur tétine à condition que l'ensemble soit rangé avant l'arrivée de l'élève dans une boîte fermée hermétiquement au nom de l'enfant.

SALLE DE CLASSES

- La distanciation physique d'au moins 1 mètre sera appliquée autant que possible entre les élèves, mais elle n'est plus obligatoire. En cas d'impossibilité l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

GESTION DES CIRCULATIONS

- Aucun sens de circulation ne sera imposé dans les classes.
- Le brassage des élèves entre les temps de classe sera limité au maximum même s'il n'est pas obligatoire (entrées, récréations, cantine, sortie des élèves).

DEMI-PENSION

- Le midi, les élèves demi-pensionnaires sortiront les derniers. Ils attendront qu'un surveillant vienne les chercher en classe pour les amener dans la cantine, à leur table.
Premier service : maternels et élèves qui sortent à 11h40 (cp, ce2 et ce2/cm1)
Second service : élèves qui sortent à 11h45 (ce1 et cm1/cm2)
- Les élèves demi-pensionnaires seront reconduits dans leur classe pour 13h35 par le personnel de surveillance de cantine.

RECREATION

- Le temps de récréation est strictement encadré.
- **La mise à disposition de matériel partagé au sein d'un même groupe est permise.**
- Lavage des mains et passage aux toilettes comme définis au chapitre « SANITAIRES »
- Port du masque par les personnels de surveillance OBLIGATOIRE même en extérieur.
- **RESPECT STRICT DU PLANNING DE SERVICE.**

CAS COVID

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève (avec un masque pour les enfants en âge d'en porter) ou de l'adulte dans l'annexe de la salle Rased (partie élémentaire).
Les masques enfants seront dans cette salle uniquement.
- Enfants : Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel de la procédure à suivre à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.